

ACRYLAC[®] Protection semi mat 57M2060

Vernis de dispersion à base aqueuse

Application

Pour vernissage h-s-h et h-s-s sur les machines offset feuilles à groupe vernisseur.
Systèmes de séchage recommandés : air chaud pulsé et unité d'extraction.
La température en pile ne doit pas excéder 35°C pour éviter tout risque de blocking.

Supports

Papier / carton

Propriétés spécifiques

Vernis semi mat, à séchage rapide.
(Voir aussi le paragraphe « Instructions spéciales » en page 2)

	57M2060
Viscosité en s ¹⁾	env. 40 s
pH	7,5 – 8,5
Densité	env. 1,05 g/m ²
Impression recto-verso	oui
Résistance au thermoscellage, film PP non couchés ²⁾ (les films enduits acryliques ne sont pas adaptés)	bonne
Résistance aux frottements	très bonne
Quantité à appliquer, humide ³⁾	4 - 8 g/m ²
Diluant	eau

¹⁾ Viscosité lors de la livraison à 20°C, après agitation (temps d'écoulement DIN 53 211, coupe 4 mm Ø)

²⁾ Conditions de test : 130°C, 1 s, 0.5 bar (test avec une cellule de thermoscellage Brugger)
Matériau testé : carton couché, préimprimé avec des encres séchage oxydatif traditionnelles

³⁾ Dépendant du procédé d'application, du support et du taux de couverture de l'encre

Ces valeurs ne sont données qu'à titre indicatif.

Nettoyage

Pour le nettoyage des rouleaux, des blanchets, des cylindres porte-clichés etc., nous recommandons le **Nettoyant ACRYLAC[®] 10 T 0145** (voir [IT 10.9.01](#)).

Pour obtenir une bonne qualité d'impression, nous recommandons de procéder à un nettoyage en profondeur de tous les rouleaux si vous utilisez des anilox.

Produits auxiliaires

Différents produits auxiliaires sont disponibles pour le traitement des vernis de dispersion:

Nettoyant	10 T 0145	voir IT 10.9.01
Retardateur/Anti-craquelant	10 T 0422	voir IT 10.09.3
Agent anti-mousse	10 T 0423	voir IT 10.09.3

Instructions spéciales

Les vernis à base d'émulsion aqueuse sont généralement légèrement alcalins. Les encres offset doivent donc être résistantes aux alcalis (norme DIN 16524, part 2). Une exception notable est l'encre process magenta qui, en dépit de son faible niveau de résistance aux bases, peut être vernie sans aucun problème. Nous vous conseillons également de choisir des encres résistantes aux solvants car dans certaines conditions défavorables, des changements de teinte peuvent apparaître après vernissage.

Les surfaces vernies peuvent être collées et dorées. Il faut cependant vérifier avant utilisation si le vernis est adapté pour le finissage par dorage à chaud car la qualité du résultat dépend du support d'impression, du type de dorure et/ou d'adhésif et plus généralement des conditions de mise en œuvre. Nous recommandons de réaliser des réserves.

La résistance au thermo-soudage ainsi que la résistance à la chaleur dépendent d'un certain nombre de paramètres, c'est pourquoi nous recommandons également de tester le vernis en conditions réelles.

S'il existe un risque que le produit emballé ou des conditions externes (détergent, graisse, ...) dégrade l'impression, l'imprimé doit être testé au préalable pour confirmer qu'il est adapté à une telle utilisation.

Se référer à la notice technique 10.5.01 pour plus de renseignements sur les conditions générales d'application et le processus de séchage.

Le vernis a une durée de péremption de 6 mois à réception si l'emballage n'est pas ouvert. Une fois ouvert, le vernis doit être consommé aussi rapidement que possible.

Les vernis acryliques à base d'eau doivent absolument être stockés dans leur emballage d'origine dans un lieu sec et frais, à l'abri de gel.

Une température de stockage supérieure à 30°C entraînera une augmentation de la viscosité et pourra rendre le vernis impropre à l'utilisation.

Bien mélanger avant utilisation

Utilisation pour l'emballage alimentaire

Ce vernis de dispersion n'est pas formulé pour minimiser la migration. Il ne peut être recommandé pour la fabrication d'emballage alimentaire que si tout transfert d'ingrédient du film de vernis vers l'aliment emballé (par migration à travers le support ou report invisible) est **exclu** par une conception appropriée du packaging et des conditions de fabrication adéquates.

Si tel n'est pas le cas, nous recommandons l'usage de vernis de dispersion **ACRYLAC®-MGA** qui ont été spécialement formulés pour avoir des propriétés de faible migration.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter la documentation « Encres d'impression pour l'emballage alimentaire » éditée par l'EuPIA, la déclaration **huber**group « Note sur l'utilisation des encres et vernis offset conventionnels pour l'impression d'emballages de denrées alimentaires » et/ou notre site internet www.futurepack.de.

Classification

La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Conditionnement

Bidon en plastique de 25 kg

Fûts plastiques de 150 kg

Containers plastiques de 600 kg et 1000 kg

Pour de plus amples informations, consultez notre site internet www.hubergroup.de

Cette information technique correspond à l'état actuel de nos connaissances. Elle a pour but d'informer et de conseiller. Une responsabilité sur l'exactitude des données n'est pas assumée. Nous nous réservons le droit de modifier nos produits en fonction de l'évolution technique.